

Pour diffusion immédiate
Mardi, le 25 février 2003

Résultats d'essai d'AIDSVAX : des organismes canadiens exhortent le gouvernement à accélérer le développement de vaccins anti-VIH

OTTAWA, ONTARIO – Les résultats préliminaires du premier essai clinique à grande échelle de phase III d'un candidat de vaccin préventif contre le VIH/sida (l'AIDSVAX) viennent d'être annoncés. L'essai clinique avait pour objectif de déterminer le degré d'efficacité (ou d'inefficacité) du vaccin candidat à prévenir l'infection à VIH chez des volontaires humains, au Canada (Montréal, Toronto et Vancouver), aux États-Unis et aux Pays-Bas. Les résultats n'indiquent qu'une faible réduction du taux de VIH chez les volontaires; mais l'essai a généré des connaissances et une expérience précieuses.

La Société canadienne du sida et le Réseau juridique canadien VIH/sida considèrent encourageants les résultats de l'essai et soulignent que la recherche de vaccins anti-VIH/sida doit continuer. « L'annonce d'aujourd'hui démontre qu'un vaccin peut fonctionner, affirme Michael Yoder, président du conseil d'administration de la Société canadienne du sida. La recherche de vaccins anti-VIH doit continuer et s'accélérer. Par contre, aucun vaccin n'est efficace à 100%. Même après la découverte et la distribution d'un éventuel vaccin anti-VIH, les mesures actuelles d'éducation à la prévention et de sensibilisation au VIH/sida demeureront essentielles. »

« En tant que nation parmi les plus riches du monde, le Canada a une obligation morale de contribuer généreusement aux efforts internationaux de développement et d'éventuelle distribution d'un vaccin anti-VIH et il doit jouer un rôle de meneur dans la coordination mondiale de ces efforts, souligne Ralf Jürgens, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. Ne pas intensifier ces efforts pourrait équivaloir à une violation des droits humains à la vie et à la santé qui sont proclamés dans plusieurs traités internationaux sur les droits de la personne dont le Canada est signataire. »

Le Réseau juridique canadien VIH/sida et la Société canadienne du sida ont fait valoir à Santé Canada la nécessité d'élaborer et de financer un plan canadien pour un vaccin anti-VIH, en concertation avec le mouvement communautaire de lutte contre le VIH/sida, et de le mettre en place dès que possible. Santé Canada a fait connaître son intention d'appliquer cette recommandation, mais son plan est encore attendu. La nécessité d'un tel plan est l'un des thèmes prioritaires abordés dans un récent aperçu intitulé *Les vaccins anti-VIH au Canada : questions juridiques et éthiques* ainsi que dans une série de feuillets d'information, accessibles à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm.

« On a beaucoup appris pour la suite de la recherche, note Yoder. L'essai d'AIDSVAX a permis de tirer des leçons importantes sur la façon de procéder à ces expériences de vaccins candidats anti-VIH chez des humains, dans des communautés. Félicitations à Vaxgen et merci aux volontaires et organismes communautaires qui ont participé à l'essai clinique! »

De récentes statistiques estiment à 50 000 le nombre de Canadien-ne-s vivant avec le VIH/sida. Environ 4 000 personnes contractent le VIH à chaque année, au Canada.

